

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>er</sup> page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

## La dégradation du sens moral

Où commence le vol ? Voilà une question que bien des gens jugeront malséant de poser. Pourtant combien de magistrats, en étudiant leurs dossiers, n'ont-ils pas dans leur for intérieur placé, bien plus bas que le chenapan vulgaire, bon nombre de brasseurs d'affaires modernes. Telle l'anguille qui glisse insaisissable entre vos mains, ainsi passent à travers le filet des lois tous ces fripons de haute lignée dont on coïpote les scandaleux... benéances, mais que nul n'ose encore cloquer au pilori, ne serait-ce que par la stricte application de l'article 419 du code pénal.

Est-ce à dire qu'il est bien difficile de déterminer, par exemple, à quel moment des... honoraires, qui ont atteint un chiffre assez coquet, cessent de représenter une juste et équitable rétribution pour n'être plus que le prix de vente d'une conscience ? Quand les choses en sont là il suffit d'une catastrophe comme l'affaire du Crédit Municipal de Bayonne pour que s'avère la profonde pourriture de tous ceux qui acceptent d'un cœur léger une participation, même très indirecte, mais largement rétribuée, à la gestion de certaines grosses firmes.

Administrateurs, avocats-conseils, techniciens aux cachets de présence impressionnants, actionnaires aux apports problématiques, tout ce monde là rentre dans des trous à rats, quand vient l'heure douloureuse de la déconfiture.

Mais, direz-vous, dans les affaires puissamment montées, dans celles notamment où on est arrivé à compromettre ou à intéresser un nombre suffisant de personnalités du monde administratif ou politique, un tel risque n'est, pour ainsi dire, plus à craindre.

Grave erreur ! comme si l'on était sûr jamais qu'aucune maladie ne peut être commise; et comme si l'on n'avait pas encore, présent à l'esprit, le triste bilan des derniers scandales tunisiens ! Il faut bien se dire que si la crise sévit avec l'intensité que tout le monde déplore, cela tient à ce que chacun sait combien sont précaires les assises de la plupart de ces combinaisons qui ne sont florissantes que parce qu'elles ont pu s'arroger un monopole de fait.

L'argent est gelé, dit-on; la confiance a disparu; non pas, c'est le sens moral qui se dégrade. Il nous faudrait un nouveau Balzac pour disséquer un certain nombre de vedettes qui, aussi bien en Tunisie qu'en France, gravitent autour des tripots où se jouent les grosses cartes de l'économie moderne : grands travaux, grandes compagnies, grosses fournitures, grosses sociétés, pétrole, blé, vins, farines, mines, opérations bancaires et commerciales.

Ce n'est pas la documentation qui fait défaut; dès détails savoureux mais tristes parce qu'ils dépeignent la corruption du moment sont sur toutes les lèvres, cependant l'abcès n'est pas mûr à point et chacun sait que rien n'est moins opportun que de donner un coup de bistouri trop tôt.

Attendons donc encore un peu; il n'est pas impossible d'ailleurs que le pus ne fasse irruption de lui-même au dehors.

Il est navrant, cependant, de constater que les plus belles intelligences sont victimes le plus souvent de cette soif immodérée de l'argent; il faut être riche à tout prix parce qu'à notre époque c'est la richesse seule qui entraîne la considération et qui conduit au pouvoir. Si ces mêmes hommes qui luttent avec tant d'avidité pour eux-mêmes déployaient la même énergie à défendre la cause publique que le péril serait vite conjuré.

Il faudrait pour cela de l'honnêteté non pas superficielle mais profonde, et un véritable désintéressement. Or, dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, la profession d'honnête homme est fort mal rétribuée; en politique elle est payée par l'ingratitude des foules et, en affaires, elle conduit, de nos jours, tout bonnement à la faillite.

La conclusion est que les choses vont fort mal : si on avait laissé opérer Stavisky le monde est ainsi fait que c'est lui, sans doute, qui aurait donné le coup de balai final afin de jeter les bases d'une

société nouvelle, édiflée sur une morale solide !!

Sous son intelligente impulsion toutes ces affaires formidables, qui se sont dégonflées comme des baudruches sous le plomb du chasseur, auraient prospéré ainsi que prospèrent tant d'entreprises qui, aujourd'hui encore, ne valent guère mieux.

Gageons qu'un rival heureux de cet escroc de talent songe déjà à réaliser un rêve audacieux, et ne soyons pas trop surpris si nous voyons un jour, à la faveur d'un mouvement fasciste par exemple, triompher ceux-là mêmes qui méritent le gibet.

Dictature d'en haut ou dictature d'en bas, tels sont les dangers qui menacent la République, si un miracle analogue à celui de la Marne ne nous débarrasse pas de cette engeance malfaisante qui a des obligations, sinon des complices, dans toutes les branches de l'activité sociale.

CIVIS.

### BULLETIN

A LA COMMISSION SENATORIALE DES AFFAIRES ETRANGERES

### M. Lucien Saint expose dans un rapport le problème musulman en Afrique du Nord

NOTRE ANCIEN RESIDENT GENERAL A PRECONISE LA CREATION D'UN ORGANISME DE CENTRALISATION DES AFFAIRES MUSULMANES.

La Commission sénatoriale des Affaires Etrangères a entendu un rapport de M. Lucien Saint sur le problème musulman en Afrique du Nord.

L'ancien Résident Général en Tunisie et au Maroc, ne dissimulant pas le sérieux de la situation, a montré les difficultés créées dans nos diverses possessions par la cohabitation et souvent les conflits de race, de religion et de civilisation différentes.

Il a analysé aussi les conflits développés dans ces dernières années par les diverses influences étrangères, principalement celle de l'Allemagne hitlérienne et examiné les revendications formulées par les nouvelles générations musulmanes.

Ce mouvement est un mouvement d'ensemble, le panislamisme qui s'étend de l'Asie Mineure jusqu'à l'Adriatique et même jusqu'au Pacifique. Le panislamisme d'Afrique à la fois politique, religieuse et moral réclame pour l'Islam le droit de se substituer aux divers Etats européens colonisateurs installés en Afrique du Nord et dans la Méditerranée.

Après avoir décrit les causes et analysé les formes de la crise, M. Lucien Saint a présenté le programme des solutions adoptées. Il a rappelé les services rendus par la conférence nord-africaine et demandé qu'on fortifie sous l'autorité directe du Président du Conseil un organisme de centralisation des Affaires musulmanes.

Grâce à cette restauration de l'autorité, il sera possible d'y pratiquer une politique indigène en profondeur politique, une collaboration sagement énergique, humaine et juste, bienveillante et affectueuse, mais sans faiblesse et sans faux idéalisme.

Il faut multiplier l'accès à la propriété privée, aux institutions de crédit, aux postes administratifs locaux et techniques; il faut aussi remédier énergiquement aux inégalités et aux injustices budgétaires qui ébranlent trop souvent les populations indigènes de l'Afrique du Nord.

La situation en Afrique du Nord est sérieuse, mais non désespérée. Il ne convient donc pas de céder au mouvement injuste d'une opinion publique passant trop facilement de l'optimisme au pessimisme et réciproquement.

Il appartient au Gouvernement de prendre les mesures énergiques équitables que comportent les circonstances.

La commission entendra vendredi prochain M. Pierre Laval, ministre des Affaires Etrangères, sur la situation gé-

rale diplomatique à propos des projets de pactes aérien, danubien et oriental.

Puisqu'il est question de créer un Haut-Commissariat de l'Afrique du Nord nous estimons que M. Lucien Saint, par les éminents services rendus à la Tunisie comme au Maroc, est le plus qualifié pour occuper ce haut poste qui demande un apprentissage qu'il n'a plus à faire après son passage à Tunis et à Rabat.

Il s'emploierait à mettre un peu d'harmonie dans les divers rouages de nos administrations.

Et l'on ne verrait plus ces anomalies que l'on constate dans les mises à la retraite ici et au Maroc où les uns sont impitoyablement frappés à 55 ans et les autres à 60 ans !

Pourquoi, se demandent les agents de Tunisie, ces deux traitements qui ne s'expliquent pas.

Allons, M. Pierre Laval, si vous en avez le temps, occupez-vous un peu de ces choses qui paraissent futiles et sont pourtant de la plus haute importance.

P. L.

### Le retour du Résident Général

Après une absence de près de trois mois M. Peyrouton va rentrer à Tunis. Mais qu'apportera-t-il dans ses valises ? C'est ce que chacun se demande, non pas qu'il n'ait déployé des efforts que chacun s'est plu à reconnaître, mais il avait affaire à trop grosse partie, lui fonctionnaire, pour enlever le morceau devant des parlementaires pour qui les colonies ne comptent guère; aussi personne ne lui en voudra de nous revenir bredouille, la partie étant par trop inégale, et ici il n'aura pas fini de rire avec les destouriens internés dans le Sud à qui l'on avait promis la grâce à la veille de l'Aid-el-Kébir, mais cette fête s'est passée sans qu'aucune décision ait été prise à leur égard, ce qui a fort indisposé les destouriens qui sont fort nombreux aujourd'hui en Tunisie. On les compte par milliers, ce qui n'est pas gai ni consolant pour la sécurité du pays.

Le délégué à la Résidence Générale n'aurait-il pas dû lui-même prendre cette décision qui aurait été la bienvenue non seulement pour les destouriens mais pour toute la population musulmane ? On a raté le coche et c'est bien regrettable pour M. Peyrouton, pour le Bey et pour toute la Tunisie. Nous avons apprécié les décisions au moment où elles ont été prises, mais il y a une limite à tout, et nous aurions vu avec plaisir passer l'éponge sur des faits qui, après tout, ne méritent pas le baigne à perpétuité.

### La route sanglante pour Civis

Au cours de l'année 1934 on a enregistré 90 morts et 654 blessés !!!

Après ces chiffres on pourra demander la suppression des chemins de fer qu'on juge avoir fait leur temps.

Ce n'est pas notre avis, aussi nous réclamons la mise en service de locomotrices et sur la ligne d'Hammamel-Lif l'électrification comme sur le T.G.M.

Et tout le monde tressera des couronnes à l'auteur de cette heureuse transformation.

Allons, M. Buovo, examinez la question de près et donnez satisfaction au public qui préfère la banlieue sud à la banlieue nord.

### Le voyage de M. Régner ministre de l'Intérieur en Algérie

Les Algériens sensés se demandent quels seront les résultats de ce voyage ministériel fait à la vapeur et s'il était nécessaire qu'il fût accompli dans ces conditions de précipitation où le Ministre n'avait même pas le temps d'entendre les délégations dont plusieurs ne furent même pas reçus.

Le problème algérien, tout le monde le connaît, et point n'était besoin d'un long et pénible voyage pour nous apprendre que le taux de la Banque d'Algérie est trop élevé et doit être ramené à 2,50 pour cent.

Le moindre grain de sel aurait mieux

fait leur affaire, mais M. Régner était-il capable de le donner ?

Ça c'est une autre affaire, et nous verrons par la suite les résultats de ce voyage dont la note doit être assez élevée.

### La première étape de la réforme administrative au Maroc

L'Administration du Protectorat, poursuivant l'étude des moyens susceptibles d'alléger les charges du budget de l'Etat, a mis au point, au cours de ces derniers mois, un ensemble de mesures, relevant de la réforme administrative et tendant au dégagement des cadres, en vue d'un rendement plus rationnel et plus économique des services publics.

Ces mesures, qui viennent d'être approuvées par les départements des affaires étrangères et des finances, font l'objet des textes qui sont publiés aujourd'hui au « Bulletin Officiel ».

Ces textes consistent en sept dahirs et deux arrêtés viziriels dont voici la teneur :

ARTICLE PREMIER. — La limite d'âge des fonctionnaires et agents des services publics du Protectorat est fixée à 60 ans, pour les fonctionnaires classés dans la catégorie B qui ont passé au moins quinze ans dans un emploi ou un poste de cette catégorie.

Elle est fixée à 63 ans pour les directeurs généraux, directeurs et sous-directeurs, chefs de service, sans pouvoir être étendue par voie d'assimilation à des postes ou emplois comparables.

Toutefois la limite d'âge est portée à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie A et à 60 ans pour les fonctionnaires de la catégorie B, qui au moment où ils atteignent 60 ou 55 ans, sont pères d'au moins 3 enfants vivants et justifient de l'aptitude physique nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

Si l'administration invoque l'incapacité des intéressés à continuer leurs fonctions pour leur refuser le bénéfice de cette prolongation, le conseil d'enquête prévu à l'arrêté viziriel du 7 décembre 1933 (18 chaabane 1352) est appelé à donner son avis sur l'aptitude physique desdits agents.

ART. 2. — A titre exceptionnel, si les nécessités du service l'exigent, un fonctionnaire ou agent peut être maintenu en activité pour une durée au delà de la limite d'âge par décision du Commissaire Résident Général, prise sur la proposition du secrétaire général du Protectorat, après avis du directeur général des Finances.

Le maintien en fonctions peut être renouvelé en la même forme, sans que la prolongation puisse, en aucun cas, dépasser un total de trois années.

Les décisions prises par le Commissaire Résident Général sont publiées au « Bulletin Officiel ».

ART. 3. — Peuvent être admis d'office à la retraite ou rayés des cadres, les fonctionnaires remplissant les conditions d'âge et de durée de services prévues à l'article 12 du Dahir du 1<sup>er</sup> mars 1930 (30 Ramadan 1348), compte tenu des bonifications accordées pour le temps passé hors d'Europe, par l'article 13 dudit dahir.

ART. 4. — Les fonctionnaires et agents, appartenant aux cadres d'une administration métropolitaine, algérienne, tunisienne ou coloniale et nommés à un poste ou à une fonction dans les services publics du Protectorat, sont régis par les prescriptions du présent dahir. Ils sont remis à la disposition de leur administration d'origine au jour où ces prescriptions leur deviennent applicables.

ART. 5. — En vue de permettre le dégagement des cadres, pour faciliter la mise en œuvre de la réforme administrative, il pourra être dérogé, en tant que de besoin, aux dispositions du dernier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> du présent dahir.

ART. 6. — Les présentes dispositions sont applicables jusqu'au 31 décembre 1935.

### POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies. S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

## Un coup de tonnerre en Allemagne

Que ce soit Guillaume II ou ce pantouillard d'Hitler, autrichien de naissance, les traités sont pour eux des chiffons de papier, tout au plus bons pour les W.-C.

Et cela n'est pas à l'avantage de ce peuple de proie ! que nous aurions dû exterminer jusqu'au dernier homme pour avoir enfin une paix solide et durable, mais ce qu'il y a de révoltant chez nous c'est qu'on nous ait bourré le crâne comme au temps des hostilités en nous faisant prendre des vessies pour des lanternes, en nous racontant que nous avions une armée formidable sur le Rhin, alors que nous n'avions que quelques régiments de tirailleurs algéro-tuniso-marocains et sénégalais, ce qui était manifestement trop peu, devant une Allemagne qui s'armait jusqu'aux dents malgré tous les contrôles militaires auxquels elle était soumise.

Aujourd'hui nous voilà devant un geste hardi dont on ne peut calculer les conséquences, si nous avions eu les hommes et le matériel qu'on prétendait avoir, il n'y aurait eu qu'à repasser le Rhin et nous réinstaller dans la Ruhr, où se trouvent les fameuses usines Krupp et à côté celles de Fokker, fabriques d'avions de guerre.

Mais comme on a trompé le peuple de France, comme on l'a toujours fait, nous sommes en présence d'une situation périlleuse dont nous ne savons pas comment nous en sortirons et si cette fois la victoire restera à nos armées.

Ah ! les salauds ! ah ! les salauds ! ah ! les menteurs ! il faudrait qu'ils expient les premiers leurs mensonges pour avoir trompé la France en nous laissant avec une armée de 700.000 hommes encadrée de 100.000 officiers et sous-officiers.

L. de P.

### A l'Office Tunisien de Paris

Pendant plusieurs années nous avons réclamé la suppression de l'Office du Gouvernement tunisien à Paris parce que devenu inutile, ou tout au moins de n'y laisser qu'un directeur, un employé et un garçon de bureau, alors qu'il y avait là un véritable petit ministère qui grignotait un budget de 350 à 400.000 fr.

M. Geoffroy Saint-Hilaire a laissé la place vide en prenant sa retraite, et il a été remplacé par M. Tronet, administrateur en chef des Colonies, chargé de mission à la Résidence Générale de Tunis, qui a pris possession de son poste le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Il y a du changement dans la maison et l'Office travaille surtout à développer le tourisme vers la Tunisie.

C'est ce que faisait l'Office tunisien d'hivernage créé par notre confrère Lecore-Carpentier et dirigé par Carcassonne et Mme Ferry qui s'acquittaient à merveille de leur tâche. Aussi l'Office était-il devenu le rendez-vous de tous les Tunisiens de passage à Paris.

Lecore, au coin du boulevard des Capucines et de la Chaussée d'Antin et de la rue Meyerbeer avait placé deux enseignes lumineuses avec cette inscription : « Passez l'hiver en Tunisie ».

C'était de la bonne réclame que nous voudrions voir suivie par M. Tronet, indépendamment du laborieux travail auquel il se livre et dont la Tunisie ne peut que récolter les fruits.

La presse est mise au courant de tous les faits qui se passent ici par une feuille d'informations tirée au Roner, c'est-à-dire préparée à l'Office même.

M. Tronet travaille actuellement, dit la « Dépêche Tunisienne », à organiser des voyages en Tunisie à prix réduits, qui auraient lieu en mai à l'occasion du Circuit Automobile de Carthage et qui permettraient aux touristes de pousser jusqu'à Gabès et Tozeur.

« Excellente initiative qui contribuera à améliorer la situation de toutes les branches du commerce vivant du tourisme. »

« Il a également l'intention de faire projeter dans les cinémas des « actualités tunisiennes » qui inciteront les Français, trop nombreux encore, qui n'ont jamais visité l'Afrique du Nord, à se rendre en Tunisie. »

« Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts de M. Tronet qui procède, depuis sa prise de possession de l'Office de la rue des Pyramides, à une réorganisation complète de ses services. »

« M. Tronet veut moderniser le vieil Office du Gouvernement Tunisien, lui insuffler un sang nouveau, en faire un centre de renseignements. »

« Il est regrettable, à notre avis, que l'Office, installé au deuxième étage, ne possède pas un rez-de-chaussée, une salle d'exposition, que le public pourrait facilement visiter. »

« Tous les amis de la Tunisie, tous ceux qui s'intéressent à sa prospérité et à son développement, à son avenir touristique — car le tourisme est une source de richesse pour un pays — doivent encourager M. Tronet dans son action et secondier ses efforts. »

Nous nous associons à notre confrère et regrettons comme lui que l'Office ne soit pas à un rez-de-chaussée comme l'Office marocain dont les richesses attirent tous les passants.

P. L.

## Echos et Nouvelles

### A LA COUR BEYLICALE

Nous avons appris avec regret la maladie de notre ami le général Selim Dziri, secrétaire particulier de S. A. le Bey, qui n'a pu assister aux réceptions et fêtes de l'Aid Kebir.

Nous formons des vœux sincères de complet et bref rétablissement.

### POUR LA KROUMIRIE

Le « Petit Matin » a publié récemment un exposé fort intéressant de M. Peignon, délégué de la région de Souk-el-Arba, sur l'opportunité d'améliorer les conditions de séjour dans les stations estivales de sa région. Il est certain qu'il y a un effort des plus profitables à tenter pour retenir en Tunisie beaucoup de nos concitoyens qui, par ces temps de restrictions, seraient heureux de trouver à des conditions avantageuses l'eau fraîche et pure, l'ombre de la forêt et les nuits délicieuses que seule l'altitude permet d'espérer.

Ain-Draham, en particulier, est un centre des mieux placés pour réunir toutes ces conditions mais, comme le souligne M. Peignon, il serait indispensable que les lignes d'énergie puissent atteindre la région d'Ain-Draham-Tabarka.

L'éclairage électrique, en effet, dans ces agglomérations où domine l'élément français n'est pas considéré comme un luxe inutile mais, au contraire, comme l'auxiliaire le plus précieux de l'urbanisme et de l'hôtelier; une rue de village éclairée aux quinquets n'a rien d'attrayant pour l'estivier.

Il faut donc que les pouvoirs publics se préoccupent d'imposer aux compagnies d'énergie de porter leur effort, non pas dans toutes ces localités du Sahel où on boycotte systématiquement l'éclairage électrique, mais là où les populations l'attendent avec impatience comme un bienfait.

Les bénéfices réalisés sur la vente du courant sont assez considérables pour permettre le réemploi des sommes ainsi récupérées sur l'extension du réseau, dans la région d'Ain-Draham.

### UN INCENDIE DETRUIT

UN IMPORTANT ENTREPOT DE BOIS  
Le 8 mars un formidable incendie a détruit les établissements Maurice Vellez, le plus gros entrepôt de bois de la Régence.

Il était 15 heures environ, lorsque de la fumée, s'échappant de la toiture, attira l'attention de deux passants qui prévinrent le gardien. Les ouvriers furent aussitôt alertés et les pompiers prévenus. Mais déjà le feu s'étendait, trouvant dans le bois un aliment facile. Par ailleurs, le vent violent, changeant de direction à tout instant, augmentait la violence de l'incendie qui ne devait pas tarder à gagner tous les bâtiments.

On dut alors faire la part du feu et s'attacher à préserver les établissements environnants. Toutes les autorités étaient sur les lieux et ont assisté, impuissantes, à la destruction d'une entreprise prospère. Les experts se sont réunis et on est d'accord, dès à présent, pour estimer que les dégâts s'élevaient à plus de deux millions, couverts par trois compagnies d'assurances.

Fort heureusement, aucun accident de personnes n'est à déplorer.

**SUPPRESSION DU CUMUL**  
ARTICLE PREMIER. — Dans toutes les administrations coloniales, services ou établissements publics coloniaux, dotés ou non de l'autonomie financière, il sera procédé au licenciement des agents auxiliaires temporaires qui, quel que soit leur âge, sont titulaires d'une pension de l'Etat, des départements, des municipalités, des communes, soit de la caisse intercoloniale, basée sur la durée des services et d'un montant égal ou supérieur à 6.000 francs.

Cette disposition n'est pas applicable aux auxiliaires temporaires titulaires d'une pension militaire proportionnelle.

Le délai prévu pour l'application de cette mesure sera de deux mois, à partir de la publication du présent décret.

Art. 2. — Il ne pourra être dérogé aux dispositions de l'article précédent qu'en vertu d'une décision spéciale et motivée du chef de la colonie où l'agent auxiliaire se trouve en son service.

### LE CONCOURS AGRICOLE

Les récompenses décernées aux exposants tunisiens

Voici le palmarès du concours agricole (vins de Tunisie — exposants particuliers) :

Diplôme de médaille d'or : Société du Domaine de Potinville (rue de Marseille à Tunis), vin muscat.

Diplôme de médaille d'argent : Société du Domaine de Potinville (rue de Marseille, à Tunis), vin blanc; Société du Domaine de Potinville (rue de Marseille, à Tunis), vin royal tunisien.

Exposants collectifs : diplôme de médaille d'or : Cave Coopérative de Mégrine, pour son vin rouge.

Diplôme d'argent : Société Coopérative Vinicole de Sidi-Tabet, vin rouge, Office du Vin.

Diplôme de médaille d'argent (grand module) : Montrozier Léon Jocteur (Le Mornag), vin rouge; Crété et Cie, vin rosé.

Diplôme de médaille d'argent : Cave Coopérative de Schuigui, vin rouge.

Diplôme de médaille de bronze : Crété et Cie, vin rouge; Crémieux Joseph (Fouchana), vin blanc.

Produits agricoles : diplôme de médaille d'argent, grand module 137, à la Société Immobilière Staxienne, aux Perreux (Seine).

Huiles d'olives : diplôme de médaille de bronze à M. Audebert (Tunisie).

Miel : diplôme d'honneur à l'Office du Gouvernement Tunisien.

### NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de Mme veuve Ali Djellouli, mère de nos amis Larbi Djellouli, chef de bureau de la Chancellerie du Nihan Itikhar au Dar-el-Bey, et El Habib Djellouli, caïd de Béja.

En cette douloureuse circonstance nous prions nos amis d'agréer nos plus sincères condoléances.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons encore le décès de deux vieux amis : MM. Mattei, commissaire de police, ancien chef de la Sûreté publique à Tunis, et Elie Fitoussi, avocat honoraire au Barreau de Tunis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Aix-en-Provence, près de son gendre, avocat à la Cour d'Appel de cette ville.

Nous ne pouvons que nous associer aux familles en deuil et leur adresser l'assurance de notre profonde sympathie avec nos condoléances les plus sincères et attristées.

Le corps de notre ami Elie Fitoussi sera ramené à Tunis et enterré au Borgel auprès des siens.

## DIRECTION GENERALE DE L'INTERIEUR

### Adjudication de la fourniture de la viande

NECESSAIRE AUX GRANDS ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE TUNIS ET A LA PRISON CIVILE DE TUNIS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 1935.

Cette fourniture sera mise en adjudication à la Direction Générale de l'Intérieur le 30 mars 1935, à 9 h. du matin.

Le cahier des charges de cette adjudication est déposé à la Direction Générale de l'Intérieur (bureau du matériel), où les intéressés pourront en prendre connaissance du 12 au 25 mars 1935, tous les jours ouvrables, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

### Station Thermale de KORBIOUS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.

Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbious (Téléphone : 4)

### Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 m<sup>2</sup> au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 m<sup>2</sup>. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

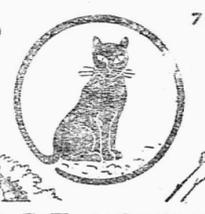
**VÊTEMENTS J. BELLE**



V. DARVAUX réuni  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS

Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes

**LE CHAT NOIR**



70°

**EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT**



## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A. Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbia Ksour, Nabeul, Djerba).  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

### Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

### DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments  
DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments Français-Afrique).  
BUREAUX : 29, Av. Jules-Ferry — TUNIS — Téléph. : 1  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

## Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

### Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 400 millions de francs entièrement versés  
AGENCES EN TUNISIE :  
Tunis — Béja — Bizerte — Mateur — Monastir — Sfax — Sousse.  
ESCOMPTE DE RECOURVEMENTS DE BOURSE — CHANGE

### Moulins-Concasseurs

**Bamfords "LE RAPIDE"**  
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande

## INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS  
C<sup>te</sup> Générale Transatlantique  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS

Pour tous rens. s'adres. à l'Agence 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

### Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »  
(28<sup>e</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96  
qui désire vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouve pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Plus que jamais**  
**ACHETEZ DU TERRAIN**  
Pour y faire bâtir ou comme placement.....  
L'acquisition la plus sûre.....  
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site  
**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**  
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache** 6, RUE D'ALGER — TUNIS  
Téléph. 10.40

**Raymond VALENSI**  
Ingénieur Architecte  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41  
DEMANDEZ PARTOUT  
**le thum Chauvet**  
JULES CURTELIN et JEAN CASSAR  
Représentants-dépôtaires  
4, Rue de Flandres — TUNIS

Pianos  
**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
7, Rue d'Italie - TUNIS  
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

**Hammam-Lif**  
Etablissement  
Thermal  
Municipal  
ouvert toute l'année  
de 7 h. à 11 h.  
et de 14 h. à 18 h.  
TOUS LES JOURS LISEZ  
« EXGELSIOR »

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**  
8, rue Léon Roches  
**TUNIS**  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J EYMON Propriétaire

**Compagnie Algérienne**  
Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 100.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 20.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE  
Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à Échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Commerce — Avances sur Marchandises  
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres  
Souscriptions — Paiement de Coupons  
Location de compartiments de 40 francs-à-100 francs  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays  
Agences en France  
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie  
En Tunisie :  
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse  
Correspondants dans le monde entier

DEMANDEZ PARTOUT LES  
**apéritifs Licari**  
**Grande Pharmacie du Marché**  
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.  
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés, Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

**Maisons recommandées**  
Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisinier réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.  
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.  
Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod — 1<sup>er</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis.  
Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GONSE, BASCOE et MUSCAT

**Grande Distillerie Tunisienne**  
**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besancon — TUNIS  
Liquores de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1906.

**Restaurant du Japon**  
— 7, rue Amilcar - TUNIS —  
sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.  
Service à la grande carte à des prix imbattables.  
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.  
On prend des pensionnaires  
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS  
**« Vacuum Mobilcil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

**Compagnie de Navigation Mixte**  
COMPAGNIE TOUACHE  
Service Maritime entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.  
Arrivée à Marseille le jeudi à 14 heures.  
Départ de Marseille le lundi à midi.  
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.  
Les Agents PEDELUPE & PIETRA